



Texte relevé de conclusions

CDN 18 et 19 mai 17

Contexte

Le CDN réuni les 18 et 19 mai 2017 fait sienne l'analyse du contexte développée dans le texte action du CDFN des 16 et 17 mai 2017.

« Les résultats des élections présidentielles révèlent et portent un bouleversement du paysage politique. Les partis dits « traditionnels » et de gouvernement de droite comme de gauche ont été éliminés du second tour. Le Front national continue sa progression et double son score de 2002 en recueillant plus de 10 millions de voix. Une nouvelle période politique s'ouvre sur la base de recompositions politiques diverses. Ces transformations de la vie politique pourraient avoir une incidence forte sur le mouvement syndical. Ces élections ont également montré combien la société française est aujourd'hui divisée, fracturée, en perte de repères et combien les inégalités et les injustices sociales sont fortes. L'élection du nouveau Président de la République en est marquée puisqu'il est élu à la fois avec des votes d'adhésion à son programme mais également des votes « utiles » au 1er comme au 2d tour de ces élections. Il devra en tenir compte aussi bien sur la méthode de gouvernance que sur les politiques à conduire. » (extrait du texte du CDFN)

La formation du gouvernement entérine une orientation très libérale de la politique à venir. La disparition du ministère de la fonction publique, le choix de Jean Michel Blanquer à l'éducation nationale, avec un recul protocolaire sur la place du ministère et une analyse plus fine du programme du mouvement « En Marche » laissent craindre des détériorations importantes avec notamment : des suppressions de postes dans la fonction publique, une autonomie accrue dans le fonctionnement des établissements avec l'augmentation du pouvoir des chefs d'établissements, la réforme envisagée du lycée, la réforme du bac, etc.

Le SNEP se félicite de la création d'un ministère des sports de plein exercice mais continuera de lutter pour que les personnels sortent de la DRH des ministères sociaux, condition sine qua non pour retrouver des missions éducatives au bénéfice des usagers.

Le SNEP a développé une activité auprès des candidats tout au long de la campagne présidentielle.

Il entend la poursuivre en s'adressant au président, au ministre de l'éducation nationale, à la ministre des sports afin de porter ses projets. Il demandera à être rapidement reçu.

Les élections législatives vont se dérouler mi-juin, le CDN prend la décision d'interpeller l'ensemble des candidats sur la base de nos mandats pour l'EPS, le sport scolaire et le sport en leur faisant parvenir les 10 propositions (cf courrier). Il interviendra également pour une amélioration de la situation des personnels et des retraités, ainsi que pour un développement ambitieux des services publics.

Le SNEP présentera une analyse détaillée du programme du Président Macron et la portera auprès des collègues lors de rencontres.

Dans la période, le CDN appelle à porter nos revendications partout, multiplier les rencontres et les stages pour faire valoir notre projet.

Questions éducatives

Des réunions départementales de la FSU sur le projet d'école

L'adoption du projet d'école lors de notre dernier congrès doit nous amener d'ici la fin l'année scolaire à engager un débat dans les sections départementales FSU avec les autres syndicats de l'Education. Un bilan d'étape sera effectué au CDN de novembre.

Le LSU et le DNB

Notre action doit être organisée par 2 principes :

- la reconnaissance de la part de l'EPS dans toute certification
- la non pénalisation des élèves faute d'anticipation de l'administration.

Le LSU génère de l'incompréhension et de l'inquiétude.

Le CDN appelle les collègues à renseigner le LSU en faisant valoir la place et le rôle spécifique de l'EPS, c'est-à-dire en valorisant les apprentissages des élèves dans les cycles d'APSA. Il appelle également à informer les parents d'élèves et à intervenir en CA pour dénoncer et condamner un dispositif incohérent et incompréhensible, qui, de plus, accroît inutilement la charge de travail sans rien apporter aux élèves.

Le CDN du SNEP FSU appelle les militants à recueillir des témoignages pour établir un état des lieux sur la problématique de validation de l'EPS dans le LSU. Il en fera connaître les dysfonctionnements.

Sur la base des épreuves évaluées par l'équipe EPS en classe de troisième, le SNEP-FSU propose la mise en place d'un « brevet d'EPS » sous la forme d'une attestation (modèle disponible sur notre site) remise aux élèves pour marquer symboliquement les apprentissages réalisés en EPS. Nous rappelons que le SNEP-FSU demande toujours la mise en place d'une épreuve d'EPS au DNB, soutenu par une pétition qui réunit, pour l'instant, 30 000 personnes.

Un projet d'action pour l'année 2017/2018

Après une année de mise en place des nouveaux programmes, le SNEP vient d'effectuer avec la profession l'exercice difficile d'une écriture de programmes alternatifs qui ont la particularité de pouvoir être mis en place sans être en contradiction avec les textes officiels.

Pour le SNEP-FSU l'écriture de programmes « alternatifs » et son appropriation critique dans la profession, est un enjeu déterminant si nous ne voulons pas que les nouveaux programmes fassent reculer les exigences d'apprentissage dans les APSA visées par notre discipline.

La commission pédagogique nationale, avec ses représentants académiques est une nécessité pour élargir le collectif national, organiser un échange régulier sur l'activité syndicale et préparer nos événements pédagogiques.

Le SNEP-FSU organisera dans toutes les académies au cours des deux premiers trimestres des journées de l'EPS sur « la réussite de tous », articulées avec les programmes alternatifs.

Ces journées auront comme point d'aboutissement un nouveau colloque de l'éducation physique et sportive, en novembre 2018.

Circulaire APPN

Grâce à l'activité menée par le SNEP-FSU, la circulaire APPN a été améliorée même si elle reste encore très prescriptive. Afin de s'en saisir pour ne pas laisser champ libre aux recteurs et IPR dans l'écriture des protocoles académiques et faire valoir notre conception de la sécurité dans les APPN le SNEP-FSU appelle l'ensemble des bureaux et des collègues à :

- rencontrer les Rectorats pour le développement des PAF Académiques dans l'esprit de la circulaire
- rencontrer les IPR pour travailler à des recommandations académiques synthétiques
- s'organiser au niveau des établissements pour faire des demandes de dédoublement, de co-interventions pour les cycles APPN
- constituer un groupe de travail national sur les annexes APPN citées et non citées dans la circulaire.

Emploi

Poursuivre la bataille de l'emploi pour améliorer les conditions de travail et revendiquer une augmentation des postes au concours.

Un premier travail réalisé à partir de deux académies permet de situer les moyens provisoires en EPS à hauteur de 7% du volume des postes fixes : Moyens provisoires composés d'HSA (de 4,1% à 5,1%) et de BMP qui représentent en ETP (de 2,7% à 2,2%). Il faudrait fiabiliser ces données à partir d'un croisement de plusieurs académies. Mais, en extrapolant, nous pouvons avoir une première estimation de ce que représente les moyens provisoires : quelques 2000 ETP déclinés en 1430 HSA et 570 BMP en équivalent temps plein.

Dans les départements, récupérer l'ensemble des données permettant de :

- Connaître le volume des moyens provisoires en EPS (BMP en priorité et HSA)
- chercher à élargir les BMP
- Ne perdre aucun des postes définitifs EPS créés cette année
- Terminer le recueil des données des DHG collège de 2017

Stagiaires/concours

La phase intra qui se déroule en ce moment est l'occasion de finaliser les supports stagiaires. Nombre de stagiaires sont placés dans des conditions difficiles de formation et les lieux d'implantation des stages doivent être réfléchis pour ne pas ajouter de la difficulté supplémentaire. D'autre part nous devons continuer à mener la lutte pour qu'aucun poste supplémentaire ne soit retiré du mouvement, et qu'aucun ne soit coupé en 2 afin d'y placer 2 stagiaires.

Après Vichy, où nous sommes présents, les affectations des lauréats qui se déroulent mi-juillet doivent être l'occasion d'un nouveau contact avec la profession avant de les retrouver la dernière semaine d'août pour leur rentrée. Prévoir dès la rentrée une rencontre avec les stagiaires est d'une importance capitale pour faire face à leur baisse de syndicalisation et dans la perspective des élections professionnelles de 2018.

Dès à présent, prendre contact avec les stagiaires 2016/2017 pour faire un état des lieux des stagiaires en difficulté et les aider dans leurs démarches de consultation de leur dossier. Les orienter pour leur convocation à l'oral est une étape importante afin d'éviter les licenciements secs.

Syndicalisation

Nous sommes à ce jour, avec 9800 adhérents, tout près d'atteindre le final de l'an passé. Le SNEP-FSU peut encore dépasser la barre symbolique des 10 000 adhérent (e)s. Ce serait un premier signal envoyé au nouveau gouvernement et un renforcement de notre capacité collective d'agir. Pour atteindre ce final, il y a seulement deux collègues par département à convaincre. Il faut donc les solliciter directement dès aujourd'hui (*Cf. note de syndicalisation du 15 mai*).

Un compteur journalier sera mis en place jusqu'aux 10000 syndiqués.

Elections professionnelles

Les instances départementales, territoriales et académiques de fin d'année devront débattre des initiatives qui rythment la vie syndicale. Le calendrier devra intégrer dès maintenant la bataille des élections professionnelles qui auront lieu du 29 novembre au 6 décembre 2018. Le CDNE des 28 et 29 septembre fixera et coordonnera les différents temps forts et publications du local au national. L'activité au plus près du terrain est à privilégier en relation avec nos partenaires de la FSU.

Sélection MEEF

Dans chaque académie, un contact doit être pris avec l'université et l'ESPE afin de déterminer combien d'étudiants détenteurs de la licence STAPS seront privés de poursuite d'études de leur choix en master MEEF, seule possibilité pour eux de préparer le CAPEPS.

Selon la situation, tout doit être mis en œuvre pour construire une action collective (ex Strasbourg) avec contact presse (cf. communiqué proposé) et une action individuelle de recours.

Tirage au sort

Le SNEP FSU rappelle son opposition au tirage au sort pour l'entrée à l'Université. Pour démocratiser l'enseignement supérieur, il demande :

-des investissements dans les infrastructures sportives, mais également dans les locaux accueillant les étudiant.e.s de la filière STAPS pour les enseignements théoriques, afin d'augmenter les capacités d'accueil au plus vite

-la mise en place de mesures exceptionnelles assorties de créations de postes fléchés vers les filières en tension pour que la rentrée prochaine soit plus sereine

-la fin de toute procédure de tirage au sort et l'accès de droit pour chaque bachelier.e à la filière de son choix.

Enjeux climatiques et événements internationaux

Le CDN du SNEP-FSU a débattu de l'impact environnemental des événements internationaux qu'ils soient sportifs ou culturels. Ces impacts non négligeables notamment du fait des transports mais pas seulement doivent intégrer les réflexions du SNEP-FSU. Il doit s'en emparer pour proposer des pistes visant à les minimiser. La question de la transition écologique à opérer touche de multiples dossiers liés à l'économique, au social... Le SNEP-FSU se félicite des avancées réalisées sur ces questions pour la construction du dossier de candidature de Paris pour les JOP 2024. Le SNEP-FSU, signataire de la charte sociale, soutient l'engagement écoresponsable de la candidature aux côtés des organisations écologiques non gouvernementales. Il contribuera à la réflexion, fera des propositions et agira pour donner corps à ces engagements et faire en sorte qu'ils ne soient pas de simples effets d'annonce.

Adopté à l'unanimité